Lac de Millieu et marais du Vernay

Programme de préservation en faveur de la biodiversité 2013-2017

Un programme de gestion pour préserver la biodiversité

La biodiversité *constitue une ressource fondamentale pour la collectivité. Elle trouve sa place dans notre quotidien à travers l'alimentation, la santé... Elle a toujours été une source de création artistique, de développement du tourisme… Sa préservation est une préoccupation commune à tous.*

Les conservatoires d'espaces naturels *sont des partenaires techniques créés pour aider les collectivités et les usagers à préserver ce patrimoine. Leur statut associatif et leur neutralité leur donnent la possibilité de travailler avec les hommes et les femmes qui sont des acteurs des espaces naturels et de les associer à cette démarche au travers des comités de pilotage. Pour un conservatoire, la biodiversité constitue une ressource précieuse pour le territoire, un élément d'accession à un développement durable.*

La gestion d'un site *qui est synthétisé dans ce document est issu de l'analyse scientifique produite par le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes. Il détaille les objectifs et les actions proposées. Il devient la référence que chaque acteur du projet peut consulter pour comprendre les interventions réalisées.*

Le plan de gestion *est une somme d'opérations ou un choix de ne pas intervenir qui est fait en faveur du patrimoine naturel : débroussaillage, entretien par la fauche, pâturage, mise en place de panneaux d'information si nécessaire, surveillance scientifique des espèces en danger… Elle ne remet généralement pas en cause les usages habituels sur le site et cherche, au contraire, à s'harmoniser avec ceux-ci.*

Ain

Intervenir en partenariat sur le lac de Millieu

Origine du projet

Le lac de Millieu et le marais de Vernay sont situés au sud du département de l'Ain, dans le Bas-Bugey, sur la commune de Lhuis.

Il y a plusieurs décennies, le lac de Millieu était utilisé comme pêcherie. Ces pratiques, ainsi que les aménagements réalisés, sont aujourd'hui abandonnés. Ils constituent cependant un patrimoine architectural, culturel et social remarquable au hameau de Millieu. Ils ont aussi contribué à l'originalité du lac et ont permis le développement d'espèces rares et protégées qui confèrent au lac de Millieu son grand intérêt écologique.

En 2002, un propriétaire a sollicité le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes pour préserver le patrimoine naturel du lac et valoriser l'activité piscicole. Ce projet n'ayant pas abouti, ce n'est qu'en 2010, dans le cadre de la mise en œuvre du document d'objectifs du site Natura 2000 « Milieux remarquables du Bas-Bugey », que le Conservatoire s'est rapproché de la Commune de Lhuis et des propriétaires, pour mettre en place une gestion concertée sur le lac de Millieu et le marais du Vernay.

Zone humide, zone utile

Les marais et les tourbières jouent un rôle important dans la gestion de la ressource en eau, en particulier en zone de source et de tête de bassin, comme ici. Ils régulent les écoulements vers la vallée, en stockant puis en restituant progressivement l'eau, comme des éponges.

Vue du lac depuis les hauteurs, en période d'inondation

La capacité de régulation des zones humides à été largement entamée par la destruction de vastes surfaces de ce type de milieu.

Le rôle du comité de pilotage

Le comité de pilotage est un lieu d'échanges où l'ensemble des acteurs et usagers du site participe à la construction du projet dans un objectif de préservation du patrimoine naturel et culturel. A partir des éléments scientifiques et techniques que présente le conservatoire, le comité de pilotage apporte les adaptations qu'il juge nécessaires. Le Conservatoire est chargé d'animer cette réflexion collective puis il propose les actions de gestion, les met en œuvre et contrôle leur efficacité.

Une histoire d'hommes...

Histoire du lac.

Une origine glaciaire

Le lac de Millieu est issu du retrait des glaciers, il y a plusieurs milliers d'années. Les mouvements de recul et d'avancée du glacier ont créé une dépression dans laquelle se sont déposés des dépôts argileux, imperméables, favorisant la création d'une zone humide.

L'homme et Millieu : une vieille histoire…

Dès le Moyen Âge, l'eau fut captée en direction de Lhuis, pour alimenter des moulins à farine, créant ainsi un exutoire artificiel.
Lors de la Révolution Française, la crainte du paludisme, accentuée par le manque de terres agricoles, a probablement incité les villageois à assécher le lac, avant de lui découvrir une nouvelle utilité : le rouissage du chanvre.

La trouble, fabriquée artisanalement par les pêcheurs, servait à ramasser les poissons dans les fossés.

L'activité piscicole

L'activité piscicole « marchande » et vivrière sur le lac a certainement débuté dès la fin du 19ème siècle (autour de 1880), mais aucun texte précis ne fait référence à cette pêche.

Elle suivait les dynamiques du lac : la baisse naturelle du niveau d'eau marquait le début de la pêche. Un fossé commun, la « mer », traversait le lac auquel étaient rattaché des fossés de pêche. Ces fossés étaient barrés par leur propriétaire en période de basses eaux. Les poissons, carpes, tanches et « rousses » se trouvant alors piégés dans les fossés barrés, appartenaient au propriétaire du fossé et étaient pêchés à la trouble. Lorsque la pêche était terminée, les fossés étaient rouverts sur la « mer ». Celle-ci, interdite à la pêche, servait alors de réserve de poissons pour la reproduction et permettre la pêche les saisons suivantes.

Un patrimoine culturel et naturel à préserver

Ces usages anciens ont participé à la physionomie actuelle du lac et ont favorisé sa richesse naturelle. Aujourd'hui, avec la fin de l'activité piscicole et de fauche du marais, le site n'est plus entretenu. Le comblement naturel des fossés met en péril ce patrimoine, tandis que l'embroussaillement accentue la fermeture des prairies humides, notamment au Vernay.

Pêche sur Millieu, 1956

La « blâche » est le nom donné localement à l'herbe des marais. Composée de laîches et de graminées, elle était autrefois utilisée pour la nourriture et la litière du bétail, ainsi que pour la vannerie. Sur Millieu, une activité de vannerie s'était développée autour de la blâche du marais du Vernay, réputée de bonne qualité.

Une nature exceptionnelle

Des milieux naturels liés aux anciennes pratiques

Le lac de Millieu et le Vernay formaient autrefois une seule zone humide. Les aménagements réalisés en ont fait deux sites distincts : le lac de Millieu exploité pour la pêche et le marais du Vernay utilisé pour la fauche de la blâche. Ces usages ont conduit à deux types de végétation très différents.

Le lac de Millieu est inondé une grande partie de l'année : on y trouve donc une végétation aquatique. Sur ses bordures, moins souvent en eau, se développent des laîches et des saules.

Le marais de Vernay est constitué de roselières, de zones de blâche (cariçaies), de marisques (cladiaies) et de massifs de saules. D'anciens petits plans d'eau ressemblant à de grandes mares, favorisent une végétation plus aquatique. L'ensemble constitue une mosaïque de milieux naturels accueillant une diversité d'espèces exceptionnelle.

33 espèces de libellules ont été observées ; c'est plus d'un tiers des espèces françaises ! Parmi elles, le protégé agrion de mercure

Refuge d'une faune et d'une flore remarquables

La rainette arboricole, discrète par sa taille, ne passe pas inaperçue durant le mois d'avril. Son chant mélodieux peut s'entendre dès la tombée de la nuit et les nombreuses rainettes à Millieu forment un chœur plutôt puissant !

La rainette arboricole.

L'hottonie des marais.

Présente dans les fossés du lac, l'hottonie des marais est une plante aquatique rare.

La grande douve est une renoncule vivant dans les milieux humides. Sur le lac, elle est présente entre les fossés.

La grande douve.

L'utriculaire est une plante carnivore aquatique. Elle piège dans ses utricules les micro-organismes dont elle se nourrit.

Fossé encore en eau sur le lac de Millieu.

Un projet pour les cinq années à venir

Afin de préserver le patrimoine naturel et culturel du lac de Millieu et du marais du Vernay, quatre objectifs ont été fixés.

- Entretenir le lac de Millieu en tenant compte des usages passés.
- Améliorer la qualité écologique des milieux ouverts du marais du Vernay et favoriser les espèces protégées.
- Valoriser le patrimoine historique, culturel et naturel du site.
- Améliorer la connaissance sur le lac de Millieu et le marais du Vernay.

Entretenir le lac de Millieu en tenant compte des usages passés

Forme typique d'arbre taillé en « têtard », le long du lac de Millieu.

Pourquoi intervenir ?

De nombreux éléments paysagers illustrent encore les activités qui s'exerçaient autrefois autour du lac de Millieu. Les fossés témoignent du mode de pêche original qui était pratiqué. Aujourd'hui, avec l'absence de pratique, ils ont tendance à s'envaser et donc à disparaître. Les saules têtards, taillés chaque année pour la vannerie, présentent des formes très particulières. Ce sont des arbres remarquables qu'il convient de conserver, même s'ils paraissent parfois dépérissants. Ils abritent en effet une faune très diversifiée (insectes, chauves-souris…).

Ce qui est prévu

Le niveau d'envasement des fossés sera estimé afin d'envisager des actions de curage adaptées.
Les arbres têtards en limites du lac seront maintenus.
Les secteurs de blâche entre les fossés et en périphérie seront entretenus par bûcheronnage des arbustes et fauche de la végétation.

Améliorer la qualité écologique des milieux ouverts du marais du Vernay et favoriser les espèces protégées

Schéma d'évolution des milieux ouverts.

Pourquoi intervenir ?

Sur de nombreux secteurs du marais, les arbres et arbustes se développent, entraînant la diminution des surfaces de blâche et de roseaux qui sont les milieux typiques du marais. Cet embroussaillement est lié à l'abandon des pratiques agricoles, auquel s'ajoute probablement un dysfonctionnement dans l'alimentation en eau du marais. Sans intervention, la végétation évoluerait vers la forêt et on perdrait la diversité de milieux naturels et d'espèces encore présentes au Vernay.

Ce qui est prévu

Dans un premier temps, les interventions se cantonneront aux arbres et arbustes, par broyage des saules et bûcheronnage des frênes suivi du retournement des souches. La bourdaine sera également arrachée.
Lorsque les arbres et arbustes seront éliminés, un entretien de la végétation herbacée sera réalisé, par fauche ou brûlage tous les 2 ou 3 ans.

Actions sur les arbres du marais du Vernay.

Valoriser le patrimoine historique, culturel et naturel du site

Pourquoi intervenir ?

Le patrimoine culturel du lac de Millieu et sa richesse naturelle en font un site tout à fait remarquable. Les acteurs locaux (Commune et propriétaires) ont manifesté un intérêt particulier à sa mise en valeur. Une réflexion a donc été menée sur la manière de mettre en valeur ce patrimoine.

Le comité de pilotage a validé le principe de la mise en place de sentiers thématiques d'interprétation.

Cependant, devant les difficultés à les réaliser sur des propriétés privées, une réflexion plus approfondie sera menée quant aux outils d'interprétation à mette en place.

« Cabane de vigne ». Le petit patrimoine bâti est un élément remarquable du patrimoine. Ces « cabanons » peuvent héberger des chauves-souris ou des loirs par exemple.

Vue depuis une vigne sur le village. Les vignobles font aussi partie du patrimoine de la commune.

Améliorer la connaissance sur le lac de Millieu et le marais du Vernay

Pourquoi intervenir ?

Pour atteindre l'exhaustivité des inventaires, il est nécessaire de les poursuivre car une saison ne suffit pas à observer toutes les espèces présentes sur le site. Par ailleurs, l'embroussaillement du Vernay est la preuve d'un dysfonctionnement dans l'alimentation en eau du marais. Il est nécessaire de comprendre comment circule cette eau et d'identifier les perturbations afin de rétablir ensuite un bon fonctionnement.

L'amélioration de la connaissance portera donc sur deux thèmes :

- le fonctionnement hydrologique, afin de mieux connaitre les arrivées et sorties d'eau, la circulation de l'eau, les évolutions de la nappe… À cet effet, une étude précise sera programmée et réalisée par un organisme compétent ;
- la connaissance naturaliste, afin de compléter les inventaires actuels et de mieux analyser l'impact de la gestion. La flore remarquable, les oiseaux et certains groupes d'insectes (les papillons notamment) seront étudiés pendant la durée du plan de gestion.

Vérifier les réactions de la nature

La gestion d'espaces naturels n'est pas une science exacte. C'est pourquoi un regard permanent sur l'efficacité des opérations réalisées est toujours nécessaire. Des suivis scientifiques sont nécessaires pour observer l'impact de la gestion sur les milieux naturels, la faune et la flore remarquables.

Que pouvez-vous faire pour favoriser la réussite de ce projet ?

- *Contribuer à transmettre cette information.*
- *Signaler au Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes toute observation liée aux espèces mentionnées dans ce document.*
- *Apporter votre point de vue lors des réunions du comité de pilotage, celui-ci est important et sera écouté.*
- *Mettre à disposition certaines de vos photos que vous trouvez particulièrement réussies, ou d'anciennes photos du site.*
- *Nous signaler tout problème, toute difficulté susceptible de nuire au projet.*

Ce document est une synthèse du plan de gestion 2013-2017 du lac de Millieu (GARCIA A., 2012. Lac de Millieu. Plan de gestion 2013-2017).

Les éléments historiques du site ont été réunis par Clémentine Beolet, étudiante à l'Université Lyon II et stagiaire au Conservatoire pour son mémoire de master Patrimoine Rural et Valorisation Culturelle (BEOLET C., Où commence et s'arrête la valorisation culturelle des milieux naturels par les associations environnementales. 2012)

Remerciements : nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé au recueil des données historiques sur le site : M. Bonsacquet Gérard et son épouse ainsi que M. Bonsacquet Rodolphe, M. Buisson Edmond, Mme Carrel Camille et M. Carrel Philippe, M. Vuillerot Christian et son épouse et M. Jean Thomas.

Si vous souhaitez des informations plus détaillées, n'hésitez pas à en faire la demande.

Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes

CONTACT

Antony Garcia
antony.garcia@espaces-naturels .fr
Tél. 04 74 34 38 34

CEN RHÔNE-ALPES / Antenne Ain
Château Messimy
01800 CHARNOZ-SUR-AIN
www.cren-rhonealpes.fr

Programme réalisé grâce au soutien financier de :

PRÉFET DE L'AIN
RhôneAlpes Région
l'ain Conseil général
agence de l'eau

Décembre 2012

réseau
des conservatoires
d'espaces naturels
en Rhône-Alpes

Conception et mise en forme : CEN Rhône-Alpes
Crédits photos : © C. Béolet - A. Garcia - M. Bonsacquet - F. Guillaud - CEN Rhône-Alpes